



30082

=====

ALLOCATION DE MAITRE K.W. KAMANDA, SECRETAIRE GENERAL ADJOINT
DE L'O.U.A. A L'OUVERTURE DE LA REUNION DES TROIS COMMISSIONS
SPECIALISEES CHARGEES DE PREPARER LA CONFERENCE MINISTERIELLE
AFRICAINNE SUR LE COMMERCE, LE DEVELOPPEMENT ET LES PROBLEMES
MONETAIRES

=====

Addis-Abéba,
le 26 Mars 1973. .

L73-19.

Monsieur le Président,
Messieurs les Ministres,
Excellences,
Mesdames,
Messieurs,

Je suis particulièrement heureux de vous souhaiter la bienvenue dans cette belle Capitale de l'Empire pluri-millénaire d'Ethiopie, symbole de la résistance africaine à l'acculturation et à la dépersonnalisation, qui abrite à la fois le Siège de l'Organisation de l'Unité Africaine et celui de la Commission Economique et Sociale des Nations Unies pour l'Afrique.

Notre joie et notre espoir, en cette circonstance, sont d'autant plus grands qu'il s'agit pour vous et pour nous tous de préparer la rencontre économique la plus importante, la plus significative aussi qui ait jamais vu le jour sur le sol de l'Afrique libre et indépendante; j'ai cité la Conférence ministérielle africaine sur le commerce, le développement et les problèmes monétaires qui se tiendra à Abidjan du 9 au 13 Mai 1973.

Joie d'abord, parce que cette rencontre historique témoigne des mutations positives profondes qui se sont opérées et qui s'opèrent au niveau des esprits et des mentalités en Afrique, car le développement est indissociablement lié à l'état et, partant, à l'évolution des mentalités et des esprits au sein d'un peuple donné, dans une détermination géographique donnée.

Espoir ensuite, parce que cette Conférence est pour l'Afrique entière, l'occasion propice d'une démarche et d'une approche nouvelles en matière de développement, qui ouvriront aux peuples de notre Continent des horizons meilleurs. La participation massive des Etats africains à cette réunion est le gage d'un succès certain, puisque dans une première

démarche, celle de l'esprit qui en appelle forcément une autre, celle de l'action, vous avez perçu l'acuité des problèmes que posent le commerce, le développement et la coopération intra-africaine de même que l'urgente nécessité de les résoudre d'une manière concertée.

Notre souhait est que cette Conférence préface la deuxième décennie de la vie de l'O.U.A. et les jours de confiance et de victoire qui seront les nôtres en ce qui concerne le progrès général des peuples de notre Continent.

La Neuvième Session ordinaire de la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement de l'Organisation de l'Unité Africaine a constaté combien les Etats membres de l'O.U.A. avaient, avec détermination, à travers la Déclaration d'Addis-Abéba et les multiples prises de position qui caractérisent leur diplomatie économique générale, fait la preuve de leur adhésion dynamique à toute démarche et à tout mécanisme qui, dans le respect de la dignité et de la souveraineté africaines, viseraient à intégrer la mission spécifique de l'O.U.A. pour le mieux-être de ses peuples, à une entreprise d'entraide et de coopération universelles.

Elle a constaté aussi que l'analyse des travaux de la troisième CNUCED démontre que tant de prémisses heureux n'ont finalement débouché que sur des résultats décevants et que les résolutions adoptées à Santiago se situent en-deçà de la stratégie des Nations Unies pour le développement, voire des résolutions déjà prises par les sessions précédentes aussi bien de la CNUCED que des autres Organisations des Nations Unies. Plus grave se trouve le fait que plus de la moitié des résolutions de Santiago n'ont pas reçu l'adhésion des gouvernements des pays développés.

Le risque - ont-ils estimé - est aujourd'hui plus grand que jamais de voir le soutien actif de ceux-ci faire entièrement défaut à la chaîne de coopération et de solidarité universelles qu'exigera forcément la mise en oeuvre des plus importantes parmi les options contenues dans ces résolutions.

A l'évidence, tout s'est passé comme si, aux cadres multinationaux de négociations, de consultations et de recherches en vue de combattre les injustices que tout le monde stigmatise dans le système actuel du commerce international et de l'aide au développement, les gouvernements des pays développés ont voulu substituer la prépondérance des rapports bilatéraux avec les pays en voie de développement; tout s'est passé comme si brutalement l'on a voulu une nette préférence pour un retour à une aide liée aux seuls impératifs et intérêts politiques des pays développés; ce qui dessine, selon les termes mêmes de la Déclaration de Rabat, une tendance fortement soutenue par une campagne d'opinion dont les effets combinés ne pourraient, à échéance, que réduire l'efficacité du Conseil, du Secrétariat Général et des organismes subsidiaires de la CNUCED.

L'on est en droit de craindre, poursuit cette Déclaration, que progressivement s'atténuent les aptitudes de la CNUCED à rapprocher les thèses et les intérêts qui s'opposent dans le monde du commerce international et de l'aide au développement, en fait, la capacité à jouer un rôle psychologique et politique dynamique pour atténuer les effets de l'égoïsme et des préjugés des pays développés, en face du problème de l'assistance internationale au développement.

Tout ce qui précède représente, selon les Chefs d'Etat et de Gouvernement, autant d'éléments qui ne peuvent que préoccuper les dirigeants africains réunis au sein de l'Organisation de l'Unité Africaine, car plus aujourd'hui qu'hier, leur paraissent fondées les appréhensions et impératives, les raisons pour lesquelles ils avaient, de concert avec les autres gouvernements du Tiers-Monde, suscité la réunion de la première CNUCED.

Dans cette optique générale, la Neuvième Session de la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement a décidé que l'O.U.A. devait réunir, au plus tôt, le Comité des experts de l'Organisation de l'Unité Africaine et de la Commission Economique des Nations Unies pour l'Afrique, sur le commerce et le développement, aux fins d'évaluer, secteur par secteur,

les résultats de la troisième CNUCED, d'envisager les perspectives et de tracer le cadre de l'action requise des Africains pour remédier aux faiblesses et aux défaillances des assises de Santiago.

Dans le même ordre d'idées, les hauts responsables de l'Afrique ont décidé que l'O.U.A. devait convoquer une Conférence des Ministres africains du commerce et du développement pour étudier, adopter et mettre en oeuvre les mesures qu'ils auront arrêtées sur la base des conclusions du Comité des experts. Ils ont tenu à préciser par dessus tout, d'une part, que la Conférence des Ministres africains devrait veiller à renforcer le Front Commun africain en vue des négociations avec les autres partenaires de la communauté internationale et, d'autre part, que la solidarité et la coopération ainsi recherchées à l'échelle africaine, dans le but d'accélérer le développement interne du Continent et de faire à l'Afrique, dans le monde moderne, une place en rapport avec ses immenses potentialités économiques et humaines, doivent être complétées par une solidarité et une coopération plus large parce qu'étendue aux dimensions de toutes les autres régions du monde où sévissent encore la faim, la maladie et l'ignorance.

S'inspirant de cette importante Déclaration des Chefs d'Etat et de Gouvernement de l'O.U.A., les Gouverneurs de la B.A.D., réunis à Alger en Juillet 1972 à l'occasion de sa huitième Assemblée annuelle, ont également adopté une Déclaration réaffirmant la nécessité d'une telle Conférence, en mettant un accent particulier sur les problèmes monétaires auxquels l'Afrique se trouve confrontée.

Le groupe d'experts OUA/CEA sur le commerce et le développement s'est réuni à Genève en Septembre 1972 et a reconnu la nécessité et l'urgence d'une Conférence ministérielle qui examinerait, au cours de l'année 1973, à la fois les problèmes monétaires et ceux du commerce et du développement qui se posent à l'Afrique. Le rapport comme les conclusions du Comité d'experts OUA/CEA seront soumis à l'appréciation de la Conférence ministérielle sur le commerce, le développement et les problèmes monétaires tel

que l'avait recommandé la Neuvième Session ordinaire de la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement de l'O.U.A.

La deuxième Conférence des Ministres africains de la C.E.A. qui s'est tenue à Accra du 19 au 23 Février 1973 a, quant à elle, unanimement décidé d'inscrire à l'Ordre du jour de la Conférence ministérielle africaine sur le commerce, le développement et les problèmes monétaires, la question de " l'élargissement de l'Association entre l'Afrique et la Communauté économique Européenne " après avoir attiré d'une manière spectaculaire l'attention des Africains, d'une part, sur la nécessité, désormais, d'élaborer leur stratégie et de discuter de questions délicates au sein du cadre approprié de consultations qu'est l'O.U.A. et, d'autre part, sur la nécessité de faire davantage appel aux experts africains disponibles pour élaborer des études de haute portée stratégique, c'est-à-dire susceptibles d'influer sur le devenir économique de notre Continent.

En ce qui concerne les relations entre l'Afrique et la Communauté Economique Européenne, nous nous félicitons des consultations qui ont lieu actuellement entre Etats africains en vue d'évaluer toutes les conséquences de divers types de rapports possibles avec l'Europe, de coordonner leur manière d'aborder cette question et, enfin, de définir une position commune avant l'ouverture des négociations.

La Conférence des Ministres de la C.E.A. a adopté la résolution E/CN.14/L.420/Rev.1 dans laquelle elle a notamment invité le Secrétaire Général Administratif de l'Organisation de l'Unité Africaine, le Secrétaire Exécutif de la C.E.A., le Président de la B.A.D. et le Président de l'Association des Banques Centrales Africaines à prendre toutes les mesures qu'ils jugent nécessaires pour que la Conférence ministérielle soit convoquée, de manière à permettre que les résultats en soient présentés aux Chefs d'Etat et de Gouvernement à leur dixième Session ordinaire à Addis-Abéba, le 25 Mai 1973.

Tenant compte de toutes ces décisions, le Comité de coordination comprenant le Secrétaire Exécutif de la C.E.A., le Président de la B.A.D. et le Secrétaire Général de l'O.U.A., s'est réuni à plusieurs reprises à Abidjan et a arrêté le projet d'ordre du jour de la Conférence ministérielle africaine.

Nous voudrions ici saluer le nouvel esprit de coopération qui préside aux rapports entre l'O.U.A., la C.E.A. et la B.A.D. Il ne pouvait, en effet, en être autrement étant entendu que la C.E.A., la B.A.D. comme d'autres organismes continentaux spécialisés, sont par rapport à l'O.U.A. des organismes techniques dont les aspirations ne peuvent que s'intégrer à la vision globale de l'O.U.A. définie par les Chefs d'Etat et de Gouvernement africains, le 25 Mai 1963 à Addis-abéba.

En outre, le Comité de coordination a désigné un groupe d'éminents experts africains chargés de passer en revue les différents points inscrits à l'Ordre du jour de la Conférence ministérielle et d'élaborer toutes les études sur le commerce, le développement et les problèmes monétaires qui devront être examinées par les Ministres africains, de même qu'un rapport consignait leurs conclusions sur ces différentes questions.

Les experts africains se sont réunis à Abidjan vers la fin du mois de Février et le début du mois de Mars 1973 et ont accompli leur travail à l'entière satisfaction des responsables des trois Organisations chargées de la préparation de la Conférence ministérielle africaine.

Pour faciliter le travail des Ministres africains, le Comité de coordination a créé trois Commissions spécialisées, la première chargée des négociations commerciales multilatérales, de l'aide et du financement du développement et des relations entre l'Afrique et la C.E.E.; la deuxième chargée des problèmes monétaires et la troisième chargée de la coopération intra-africaine et des mesures à prendre pour lever les obstacles au renforcement de cette dernière et à l'intégration économique de l'Afrique.

Les trois Commissions s'occuperont également de l'évaluation des résultats de la CNUCED III et des mesures à prendre pour la mise en application des décisions de la Conférence ministérielle.

Le document de travail sur lequel les Commissions spécialisées vont devoir se pencher au cours de leurs débats, est celui qui porte la cote ADB/OAU/ECA/CONFMIN/SC/WP/1, intitulé : " Rapport sur le commerce, le développement et les problèmes monétaires présenté par les Experts africains constituant le Comité de Synthèse désigné par l'O.U.A., la B.A.D. et la C.E.A. ". Toutes les autres études qui vous ont été distribuées sont des études de référence. Le rapport du Comité de Synthèse auquel nous venons de faire allusion couvre toutes les questions inscrites à l'Ordre du jour des Commissions spécialisées et de la Conférence ministérielle africaine.

Enfin, il est demandé aux Commissions spécialisées, à l'issue de leurs travaux, de proposer des recommandations, des résolutions et les éléments constitutifs d'un projet de Charte Africaine sur le commerce, le développement et les problèmes monétaires.

Il nous paraît important de préciser, à ce stade, que les Commissions spécialisées qui comprennent des experts des Etats membres, de l'O.U.A., de la C.E.A., de la B.A.D., de l'Association des Banques Centrales Africaines et des Organisations inter-gouvernementales africaines, constituent des groupes d'experts auxquels est confiée la mission de préparer la Conférence ministérielle africaine d'Abidjan.

C'est pour cela qu'il est apparu nécessaire, conformément aux décisions prises par le Neuvième Sommet de l'O.U.A., par les Gouverneurs de la B.A.D. et par la Conférence des Ministres de la C.E.A., que ces experts examinent toutes les questions inscrites à l'Ordre du jour de la Conférence ministérielle africaine, afin de pouvoir formuler leurs recommandations.

Je voudrais, à cet effet, vous rappeler que cet ordre du jour provisoire porte sur :

1. L'Evaluation des résultats pour l'Afrique de la troisième Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement;
2. La Négociation multilatérale sur les échanges commerciaux;
3. La Position africaine sur l'aide et le financement du développement;
4. La Position africaine sur les problèmes monétaires;
5. L'examen des mesures visant à éliminer les obstacles à la Coopération intra-africaine;
6. Les incidences sur les pays africains de l'élargissement de la Communauté Economique Européenne;
7. L'examen des mesures visant à mettre en oeuvre les décisions de la Conférence.

La littérature de vulgarisation sur les iniquités et les vicissitudes du système actuel du commerce international, sur la détérioration des termes de l'échange et le fossé de plus en plus grand entre les pays riches et les pays pauvres, de même que sur le comportement unilatéral des grandes puissances en ce qui concerne la solution des problèmes que pose la crise du système monétaire international est d'une abondance telle qu'il ne me paraît pas indispensable d'en reparler à cette tribune.

Montesquieu disait : "Un Etat qui ruine les autres se ruine lui-même. Toutes les Nations tiennent à une chaîne qui leur communique leurs maux et leurs biens". Vérité simple, mais combien incomprise dans le monde d'aujourd'hui.

Nous voudrions, quant à nous, que cette chaîne nous apporte ses biens plutôt que ses maux, car c'est le bien que nous avons apporté aux autres. Dans l'Histoire de l'Humanité, en effet, nous ne nous sommes distingués ni

par la colonisation et les conquêtes avec leur cortège d'injustices, ni par l'exportation d'idées, de conception et de valeurs "voulues" universelles. L'Afrique peut s'enorgueillir de ne pas avoir une tradition de deshumanisation.

Néanmoins, nous voudrions, pour situer le contexte de notre travail, poser la question de savoir contre quel obstacle les Africains mènent au jour d'aujourd'hui la lutte pour l'assainissement de la coopération internationale en matière de commerce, de développement et des finances ?.

Il apparaît à l'évidence, pour répondre à cette question, que les pays en voie de développement en général, et les pays africains en particulier ne luttent pas contre les Institutions internationales dont la mission est précisément d'offrir le cadre idéal pour le règlement harmonieux de ces problèmes. Et ce n'est pas que la Science et la Technologie nous soient inaccessibles.

Indiscutablement - et l'expérience malheureuse de la première, de la deuxième et de la troisième CNUCED nous l'a démontré - les pays africains luttent contre la volonté de dominance, contre la volonté de puissance des pays développés et, pour tout dire, contre l'absence caractérisée de volonté politique de la part des pays technologiquement et industriellement avancés pour résoudre et pour aider efficacement à résoudre les problèmes de développement que rencontrent les pays en voie de développement, pour permettre l'instauration d'un ordre international fondé sur l'interdépendance réelle des Nations.

D'éminents économistes actuels comme Tibor MENDE dans " l'Aide à la Récolonisation" ont démontré que : "Le processus de développement est normalement freiné à la fois par des causes internes et externes. Les causes externes sont inhérentes au fonctionnement même du système économique et financier mondial soutenu par les puissances dominantes. Quant aux obstacles internes, ils peuvent être constitués par une large variété de

causes, allant de l'inadaptation des institutions aux attitudes personnelles ou aux valeurs héritées. Mais le "système" qui contient les freins externes au développement, exerce également ses effets sur les obstacles internes "

Le défi qui nous est présentement lancé est précisément celui de pouvoir être en mesure d'opposer à la volonté politique des autres, la volonté politique africaine. D'abord pour vaincre sur nous-mêmes les effets de l'héritage colonial, et ensuite pour opposer aux autres les dimensions de notre aptitude intellectuelle et morale, dans l'intérêt bien compris des peuples d'Afrique. Il s'agit d'une véritable guerre d'intérêts.

Je voudrais, à cet effet, citer cette phrase célèbre du Général Japonais Kawabe, Directeur des opérations kamikaze au grand Etat-Major Impérial, s'adressant à une Commission d'enquête américaine en 1945 et que nous rapporte Nagatsuka dans son livre " J'étais un Kamikaze ou les Chevaliers du vent divin ". Il disait : "Nous ne voulons pas que vous décriviez les techniques Kamikaze sous le nom d'attaques suicides. Jusqu'au bout, nous avons cru que nous pourrions équilibrer votre force matérielle et scientifique par nos convictions spirituelles et nos forces morales "

Nous pensons précisément qu'il s'agit aujourd'hui pour les Africains de donner la pleine dimension de leur "hominité" et d'opposer leur force spirituelle et morale à ceux qui, pour défendre permanemment des intérêts égoïstes et des privilèges désuets issus de traditions coloniales et de la volonté de dominance, mystifient la Science et la Technologie pour les rendre propices à satisfaire leurs besoins exclusifs. La lutte pour le développement parce qu'elle est politique, exige de nombreux sacrifices et, partant, une grande force spirituelle et morale.

Le plus grand défi lancé à l'Afrique et à sa génération actuelle est, sans aucun doute, cet effort intellectuel, politique et moral constant qui est exigé de nous pour redéfinir les notions, les conceptions et les idées acquises afin de faire preuve d'innovation, de créativité et

d'inventité dans l'intérêt exclusif des peuples d'Afrique, étant entendu que ce ne sont pas les autres qui s'efforceront à notre place d'assurer le bonheur de nos peuples et la réalisation de leurs aspirations au mieux-être social et au progrès général. Ainsi donc, la responsabilité première du développement de l'Afrique repose essentiellement entre les mains des Africains eux-mêmes.

C'est un lieu commun de réaffirmer à une réunion d'économistes distingués que vous êtes, que la coopération intra-africaine et l'intégration économique de l'Afrique sont une exigence de l'évolution de notre Continent. L'essentiel ici est d'identifier avec courage tous les obstacles internes et externes à la promotion de la coopération intra-africaine et de recommander des mesures fermes en vue de les éliminer.

Silvio Gessel écrivait dans " l'Ordre Economique Naturel " : "Pour que l'être humain progresse, il faut le mettre à même de se montrer en toutes circonstances tel qu'il est. L'Homme doit être et non paraître. Il doit savoir aller dans la vie le front haut et pouvoir dire la vérité sans qu'il lui en coûte. La franchise ne doit pas rester le privilège des héros. L'ordre économique doit être tel que l'Homme sincère prospère mieux que tout autre. Les servitudes inhérentes à la vie en société ne doivent frapper que les choses et non les gens. L'arbre ne peut être mauvais s'il porte de bons fruits. Est-il admissible, par exemple, que par la stricte observance de sa religion, un Chrétien soit réduit à la mendicité et désarmé dans la lutte économique, avec cette résultante d'être écrasé lui-même et les siens ?"

Voilà ce me semble ce qui définit la dimension de l'effort requis des experts que vous êtes, auxquels il a été demandé de recommander, après une étude sérieuse, des solutions appropriées aux Ministres africains en ce qui concerne le commerce, le développement et les problèmes monétaires.

Au Secrétariat Général de l'Organisation de l'Unité africaine, nous avons la ferme conviction que le destin futur de l'Afrique se joue de

manière décisive à partir de cette année 1973. L'année 1973, en effet, a ceci de particulier que non seulement elle est appelée à abriter les plus grandes assises internationales en ce qui concerne les négociations sur les futures relations entre l'Afrique et l'Occident, sur les futures négociations commerciales, multilatérales et sur les négociations relatives à la réforme du système monétaire international, mais elle réunit également un certain nombre d'atouts inestimables quant au rapprochement des Africains et la définition d'une position africaine concertée sur ces différents problèmes, atouts qui se retrouveront difficilement au cours des prochaines années. Le même phénomène de restructuration régionale ou continentale s'observe ailleurs actuellement à travers le monde. Qu'il s'agisse de l'Amérique Latine, de l'Europe ou de l'Asie où précisément la fin de la guerre du Viet-Nam a créé les conditions favorables à la reprise d'une coopération régionale plus fructueuse et au renforcement du front commun asiatique face aux différents problèmes de l'heure.

L'Elite technicienne africaine a un rôle primordial à jouer dans la transformation indispensable de nos sociétés et de nos économies actuelles. Et comme nous avons déjà eu l'occasion de le dire, la conjonction d'efforts et des moyens entre l'Elite technicienne africaine et l'Elite gouvernante sera précisément à la fois la caractéristique maîtresse des temps qui viennent et le signe précurseur de la victoire africaine sur les forces de division.

Il appartient aux Africains de relever de la manière qu'il faut ce que nous considérons comme étant le défi du Siècle.

Nous ne voudrions pas que l'Afrique soit prise dans le filet inextricable d'engagements qui demain pourraient s'avérer être d'une totale inutilité. " Si l'on veut tirer du chaos l'économie internationale, disait Laurent Dechesne, il faudra un réveil complet et général de l'esprit de collaboration entre les Hommes ". C'est ce réveil que, grâce à vous, nous voudrions aujourd'hui amorcer, en Afrique.

Les peuples déshérités d'Afrique, à travers le Continent, ont placé de grands espoirs en vous et il ne nous reste plus qu'à conclure dans cet esprit par ce mot de Macbeth dans le Théâtre des Quatre Sous : Oh toi qui es sans souci de la peine d'autrui, il est inconvenant de te nommer Homme !